

## MAIS QUE REPROCHE LA JUSTICE FRANCAISE

A

### MARC LAMBINET ET A SA FILLE ELODIE ?

Depuis plusieurs années, nous essayons de comprendre les motivations de la Justice Française sur le cas de **Marc LAMBINET** et sa fille **Elodie LAMBINET**.

Pourquoi un tel acharnement et un tel harcèlement sur lui et sa fille ???

**Le Comité de Soutien à Elodie LAMBINET** et son Président, Marc SALFATI, sommes très inquiets. La Justice Française a pris une décision le 11 Février 2010, en suspendant tout contact entre **Elodie** et son Papa, jusqu'en Janvier 2012 ? Pourquoi ? . Nous nous battons jusqu'au bout pour qu'**Elodie** puisse revoir son Papa régulièrement et pour qu'elle puisse communiquer avec lui normalement.

**Nous sommes très, très inquiets.**

Des signaux alarmants nous font penser au pire :

- Le 22 Juin 2006, **Elodie** est « kidnappée » par une Organisation Juive dénommée : O.S.E. (Œuvres de Secours aux Enfants, Paris 10<sup>ème</sup>), mandatée par la Présidente des Juges aux Enfants, Mme Martine de MAXIMY, du **Tribunal de Grande Instance de Nanterre** (92), vers une destination secrète(?). Personne n'est au courant ! Ni le Papa, ni la Maman, pas même la DDASS (?), qui n'a pas entendu parler d'un cas grave d'une enfant en danger, à Boulogne-Billancourt (92), en l'occurrence **Elodie** !! . POURQUOI ??
- Depuis, **Elodie** a changé, alors qu'elle était heureuse (les dessins que vous trouverez sur : [www.adire.us](http://www.adire.us), rubrique : « merci », le confirment). Son Papa venait la chercher un week-end sur deux, la moitié des petites vacances et la moitié des grandes vacances et tout se passait bien. Depuis la Justice Française a tout détruit. POURQUOI ??
- La Justice Française reproche à **Marc LAMBINET** de ne pas avoir de résidence principale en France et tout particulièrement en Région Parisienne. POURQUOI ??? **Marc LAMBINET** est Canadien et vit aux Etats-Unis, au NEVADA. QUID ???
- L'Etat Français émet en Juillet 2008 un passeport français au nom d'**Elodie LAMBINET** pour partir en vacances en... CORSE (??), alors qu'il existe une interdiction de sortie du territoire pour **Elodie**, sauf accord préalable des deux parents. POURQUOI ??? **Marc LAMBINET** n'a jamais donné son accord. QUID ???

- **Elodie LAMBINET** est aussi CANADIENNE et pourtant l'Ambassadeur du Canada n'a toujours pas réussi à rencontrer **Elodie**. POURQUOI ???
- Le 11 Février 2010, la Justice Française décide de suspendre toute rencontre entre **Elodie** et son Papa. POURQUOI ???
- Le plus étrange à notre sens : l'Avocate d'**Elodie LAMBINET** et l'Avocate de Mme. KORBAN, la Maman, ont demandé à **Marc LAMBINET**, le Papa, de leur fournir une copie de ... l'Arbre Généalogique de sa Famille (?) POURQUOI ?? et surtout POUR QUOI FAIRE ?

Toutes ces questions sont sans réponses.

**Le Comité de Soutien à Elodie LAMBINET** ne désire qu'une chose : que tout redevienne comme avant le 22 Juin 2006, qu'**Elodie** puisse communiquer normalement avec son Papa et qu'elle puisse le voir régulièrement.

**MERCI !**

Le 15 Avril 2010

**Marc SALFATI**  
Président du Comité de Soutien à Elodie LAMBINET